



# Note n° 35 aux retraitées et retraités adhérant à Solidaires

14 octobre 2017



144 Bd de la Villette 75019 Paris  
Tél : 01 58 39 30 20 - Fax : 01 43 67 62 14 - unira@solidaires.org - www.solidaires.org

## Note n° 35 aux retraitées et retraités adhérant à Solidaires

Le 13 octobre 2017

### Réunion des neuf organisations de retraité-e-s le lundi 9 octobre

Elles ont été au bilan très positif de la journée d'action du 28 septembre :

- Avec près de 90 000 personnes dans 130 villes, dont 10 000 à Paris, elle représente une énorme réussite qui a plus que doublé le nombre habituel de manifestant-e-s et a largement dépassé le seuil des 35 000 participants in-fractionnables. D'autre part, 270 000 personnes ont signé la pétition contre l'augmentation de la CSG.
- Ce succès est dû à la présence plus forte d'adhérent-e-s de nos organisations et de personnes nouvelles, non connues de nos organisations, en collaboration avec l'augmentation de la CSG, pour l'augmentation des pensions et contre l'image de privilège, de naïveté, d'airé porté par Macron qui, de plus, tente d'opposer les générations. Cette politique contre les retraité-e-s et, en même temps, le scandale de la quasi-suppression de l'ISF sont insupportables.
- La presse, particulièrement la presse locale quotidienne, a été sollicitée à cette journée, en a fait part avant, ce qui a permis à des personnes qui n'ont pas eu d'être au contact des organisateurs. Dans les départements, elle a rendu compte honnêtement des mobilisations et fait état, à partir de cas concrets, des difficultés de certaines personnes retraitées. En revanche, une bonne partie de la presse nationale, particulièrement celle qui appartient à des « grands groupes » financiers ou autres, a peu parlé de cette journée.
- La regard change sur les retraité-e-s : à Paris, le cortège a été considéré par la présence de jeunes et actifs, des groupes politiques étaient installés sur le parcours... nos manifestations commencent à être « attractives » pour d'autres.
- Et l'impact du 28 a touché les deux organisations syndicales absentes : le Conseil national de l'UNSA a décidé de contacter notre groupe des 9 pour agir contre la CSG ; la CFDT se rend compte que certains de ses équipes locales manifestent avec les 9, alors que la CFDT pose des revendications différentes en particulier sur la CSG qu'elle accepte, à condition qu'elle soit compensée par une baisse des cotisations des complémentaires.

Le rendez-vous avec Mme Buzin, ministre des solidarités et de la santé, accepté seulement 48 heures avant la manifestation, est à mettre à l'actif de la mobilisation. Visiblement la ministre était hors sujet, ne connaît pas les dossiers et ne semblait pas du tout intéressée par les questions que nous soulevions, ce qui renforce notre demande d'un vrai interlocuteur, un secrétaire d'état aux personnes âgées. Nous nous tenons pour voir le « chef », Macron, le responsable de la ligne politique générale et le porteur affiché de mépris à l'égard des retraité-e-s.

Les 9 organisations ont décidé de battre le fer quand il est chaud, elles ont décidé :

- D'interpeller la ministre Mme Buzin, suite à la rencontre du 28, pour la mise en place de trois groupes de travail : le pouvoir d'achat et la CSG, la perte d'autonomie et les EHPAD, les CDCA et le Haut conseil HCFEA.
- De rappeler à Macron notre demande de rencontre... depuis début juillet ?
- Une semaine d'action du 6 au 10 novembre, pour faire pression avant les votes de la CSG dans le Projet de Loi de Finances (PLF) et des retraites dans le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) :
  - au niveau national, en demandant une rencontre aux groupes parlementaires, qui sera approuvée par un rassemblement devant l'Assemblée Nationale.
  - au niveau des départements en agissant de même dans et devant les parlements des élus-e-s. Pour donner un peu de piquant, sera envoyé un modèle de faux billet de banque comprenant une part de cinquante et une part oisive symbolisant la hausse de la CSG de 25 %.
- D'envoyer un communiqué de presse sur le succès du 28 et sur nos futures actions.

Prochaines réunions des 9 : mardi 30 octobre

### Quel 100 % sécu pour l'aide à l'autonomie ?

Les neuf organisations de retraité-e-s, réunies jeudi 21 septembre, ont bien sûr préparé le 28 septembre, mais nous sommes à présent la revendication du 100 % sécu pour l'aide à l'autonomie.

Solidaires, chargée de préparer, a précisé l'objectif, que les personnes atteintes d'une perte d'autonomie n'aient aucun « reste à charge » en conséquence de cette situation. Pour tout ce qui relève des soins, la prise en charge par l'assurance maladie de la Sécurité sociale est évidente, **mais un débat existe pour :**

Les dépenses d'hébergement, à domicile et en établissement où la part restant à charge est importante :

- Toutes les dépenses liées à la perte d'autonomie devraient être prises en charge collectivement, le passage des coûts pour les personnes qui ne peuvent plus sortir, l'aide-ménagère pour celles qui ne peuvent plus effectuer leur logement, l'alimentation des personnes pour celles qui ne peuvent plus s'alimenter seules.
- Mais le coût des aliments pourrait ne pas relever de l'assurance maladie.

## Au sommaire

- Réunion des neuf organisations de retraité-e-s le lundi 9 octobre et décisions d'actions
- Quel 100 % sécu pour l'aide à l'autonomie ? Emparez-vous du débat !
- Le scandale de la baisse des pensions pour les personnes en EHPAD
- Conditions de travail en EHPAD ... et action interprofessionnelle salarié-e-s / retraité-e-s !

## Note n° 35 aux retraitées et retraités adhérant à Solidaires

Le 13 octobre 2017

### Réunion des neuf organisations de retraité-e-s le lundi 9 octobre

Elles ont tiré un bilan très positif de la journée d'action du 28 septembre :

- Avec près de 80 000 personnes dans 130 villes, dont 10 000 à Paris, elle représente une énorme réussite qui a plus que doublé le nombre habituel de manifestant-e-s et a largement dépassé le seuil des 35 000 paraissant in-franchissable. D'autre part, 270 000 personnes ont signé la pétition contre l'augmentation de la CSG.
- Ce succès est dû à la présence plus forte d'adhérent-e-s de nos organisations et de personnes nouvelles, non connues de nos organisations, en colère contre l'augmentation de la CSG, pour l'augmentation des pensions et contre l'image de privilégié, de nanti, d'aisé portée par Macron qui, de plus, tente d'opposer les générations. Cette politique contre les retraité-e-s et, en même temps, le scandale de la quasi-suppression de l'ISF sont insupportables.
- La presse, particulièrement la presse locale quotidienne, a été intéressée à cette journée, en a fait part avant, ce qui a permis à des personnes que nous ne touchons pas d'être au courant des rendez-vous. Dans les départements, elle a rendu compte honnêtement des mobilisations et fait état, à partir de cas concrets, des difficultés de certaines personnes retraitées. En revanche, une bonne partie de la presse nationale, particulièrement celle qui appartient à des « grands groupes » financiers ou autres, a peu parlé de cette journée.
- Le regard change sur les retraité-e-s : à Paris, le cortège a été renforcé par la présence de jeunes et actifs, des groupes politiques étaient installés sur le parcours... nos manifestations commencent à être « attractives » pour d'autres.
- Et l'impact du 28 a touché les deux organisations syndicales absentes : le Conseil national de l'UNSA a décidé de contacter notre groupe des 9 pour agir contre la CSG ; la CFDT se rend compte que certaines de ses équipes locales manifestent avec les 9, alors que la CFDT porte des revendications différentes en particulier sur la CSG qu'elle accepte, à condition qu'elle soit compensée par une baisse des cotisations des complémentaires.

Le rendez-vous avec Mme Buzin, ministre des solidarités et de la santé, accepté seulement 48 heures avant la manifestation, est à mettre à l'actif de la mobilisation. Visiblement la ministre était hors sujet, ne connaît pas les dossiers et ne semblait pas du tout intéressée par les questions que nous soulevions, ce qui renforce notre demande d'un vrai interlocuteur, un secrétaire d'état aux personnes âgées. Nous avons insisté pour voir le « chef », Macron, le responsable de la ligne politique générale et le porteur affiché du mépris à l'égard des retraité-e-s.

Les 9 organisations ont décidé de battre le fer quand il est chaud, elles ont décidé :

- D'interpeller la ministre Mme Buzin, suite à la rencontre du 28, pour la mise en place de trois groupes de travail : le pouvoir d'achat et la CSG, la perte d'autonomie et les EHPAD, les CDCA et le Haut conseil HCFEA.
- De rappeler à Macron notre demande de rencontre... depuis début juillet !
- Une semaine d'action du 6 au 10 novembre, pour faire pression avant les votes de la CSG dans le Projet de Loi de Finances (PLF) et des retraites dans le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) :
  - au niveau national, en demandant une rencontre aux groupes parlementaires, qui sera appuyée par un rassemblement devant l'Assemblée Nationale.
  - au niveau des départements en agissant de même dans et devant les permanences des élu-e-s. Pour donner un peu de piquant, sera envoyé un modèle de faux billet de banque comprenant une paire de ciseaux et une part ombrée symbolisant la hausse de la CSG de 25 %.
- D'envoyer un communiqué de presse sur le succès du 28 et sur nos futures actions.

Prochaine réunion des 9 : lundi 30 octobre

### Quel 100 % sécu pour l'aide à l'autonomie ?

Les neuf organisations de retraité-e-s, réunies jeudi 21 septembre, ont bien sûr préparé le 28 septembre, mais aussi commencé à préciser la revendication du 100 % sécu pour l'aide à l'autonomie.

Solidaires, chargée de préparer, a précisé l'objectif, que les personnes atteintes d'une perte d'autonomie n'aient aucun « reste à charge » en conséquence de cette situation. Pour tout ce qui relève des soins, la prise en charge par l'assurance maladie de la Sécurité sociale est évidente, **mais un débat existe pour :**

**Les dépenses d'hébergement**, à domicile et en établissement où la part restant à charge est importante :

- Toutes les dépenses liées à la perte d'autonomie devraient être prises en charge collectivement, le portage des repas pour les personnes qui ne peuvent plus sortir, l'aide-ménagère pour celles qui ne peuvent plus entretenir leur logement, l'alimentation des personnes pour celles qui ne peuvent plus s'alimenter seules.
- Mais le coût des aliments pourrait ne pas relever de l'assurance maladie.

- Emplacement : inFORMER LES SALARIÉ-ES > Les publications > Bulletin UNIRS >

- Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/Note-no-34-aux-retraitees-et-retraites-adherent-a-Solidaires>